



# CHAMPIONNAT U 13 MASCULIN PROMOTION SAISON 2024 / 2025

## REGLEMENT PARTICULIER

### **La mixité est INTERDITE**

#### PREMIERE PHASE

Le championnat « U 13 masculin PROMOTION » est composé de 15 poules de 6 équipes qui se rencontreront en match ALLER

#### DEUXIEME PHASE

A l'issue de la première phase, les équipes seront réparties en quatre niveaux

- ELITE équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule avec les équipes qui descendent du brassage Région
- EXCELLENCE équipes classées 2<sup>e</sup> de chaque poule
- HONNEUR équipes classées 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de chaque poule
- PROMOTION équipes classées 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de chaque poule

La commission sportive pourrait être amenée à modifier certaines modifications à ce règlement

#### **Pour l'attribution du titre de champion départemental U13M « ELITE»**

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule de la 1<sup>ère</sup> phase seront réparties en 2 poules de 10 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

Dates pressenties : 16, 23, 30 novembre 7, 14 décembre 11, 18, 25 janvier 1 février 1, 8, 15, 22, 29 mars  
19, 26 avril 3, 10 mai

- ⇒ Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule de la 2<sup>ème</sup> phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M ELITE.  
Week-end : 24 mai  
Week-end : 7 juin

#### **ARBITRAGE U13M ELITE :**

**Les arbitres sont désignés par le répartiteur arbitre du district concerné. Les frais d'arbitrage sont régler à part égale par les clubs même si le club à une école d'arbitrage.**

#### **Pour l'attribution du titre de champion départemental U13M « EXCELLENCE»**

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule de la 1<sup>ère</sup> phase seront réparties en 2 poules de 8 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

Dates pressenties : 16, 23 novembre 7, 14 décembre 11, 18, 25 janvier 1 février 1, 15, 22, 29 mars 26 avril  
3 mai

- ⇒ Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule de la 2<sup>ème</sup> phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M EXCELLENCE.  
Week-end : 17 mai  
Week-end : 24 mai

#### **Pour l'attribution du titre de champion départemental U13M « HONNEUR»**

Les équipes classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chaque poule de la 1<sup>ère</sup> phase seront réparties en 4 poules de 8 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

Dates pressenties : 16, 23 novembre 7, 14 décembre 11, 18, 25 janvier 1 février 1, 15, 22, 29 mars 26 avril  
3 mai

- ⇒ Les équipes classées 1ère de chaque poule de la 2ème phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M HONNEUR.  
Week-end : 10 et 17 mai  
Week-end : 24 mai et 7 juin

**Pour l'attribution du titre de champion départemental U13M »PROMOTION »**

Les équipes classées 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de chaque poule de la 1ère phase seront réparties en 5 poules de 6 équipes et se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

Dates pressenties : 16,23 novembre    7 décembre    11, 18 janvier    1 février    1, 15,29 mars    26 avril

- ⇒ Les équipes classées 1ère de chaque poule de la 2ème phase se rencontreront en match ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U13M PROMOTION.  
Tour préliminaire week end du 3 mai : 1<sup>er</sup> de la Poule B / 1<sup>er</sup> de la Poule A (1 seule rencontre)  
Week-end du 10 mai : Vainqueur du tour préliminaire (BA) / 1<sup>er</sup> de la Poule C (match aller)  
Week-end du 10 mai : 1<sup>er</sup> de la Poule D / 1<sup>er</sup> de la Poule E (match aller)  
Week-end du 17 mai : 1<sup>er</sup> de la Poule C / Vainqueur du tour préliminaire (match retour)  
Week-end du 17 mai : 1<sup>er</sup> de la Poule E / 1<sup>er</sup> de la Poule D (match retour)  
Week-end du 24 mai: Finale des vainqueurs (match aller)  
Week-end du 7 juin : Finale des vainqueurs (match retour)

**N. B.**

BC St POLOIS reçoit salle COUBERTIN

AMBLETEUSE / MARQUISE 1 et 2 reçoit salle du Collège à MARQUISE

HESDIGNEUL reçoit salle des sports à HESDIGNEUL

BERCK 2 reçoit au Palais des sports à BERCK

BC ARDRES 2 reçoit salle de l'Ecogymnase à BOIS EN ARDRES

**Responsables des Championnats : 2ème phase**

**Elite et Excellence**

Michèle ROBILLART

Port: 06 83 21 54 08

[qualification.c62@orange.fr](mailto:qualification.c62@orange.fr)

**Honneur et Promotion**

Dany PENIN

Port : 06 84 89 42 38

[dany.penincd62@gmail.com](mailto:dany.penincd62@gmail.com)